

La Voix du Conseil

Bulletin municipal de la commune nouvelle de Sainte-Suzanne-et-Chammes

1, Place Hubert II de Beaumont et 1 bis, rue Jean de Bueil 53270 Sainte-Suzanne-et-Chammes

Tel: 02 43 01 40 10 mël : contact@ste-suzanne.com

Chammes Tel: 02 43 01 40 65 mël: mairie.chammes@wanadoo.fr

Janvier 2016 n° 1

La commune nouvelle est en ordre de marche...

Vous avez entre les mains le n°1 de *La Voix du Conseil*, le journal municipal mensuel et gratuit de notre Commune nouvelle, **Sainte-Suzanne-et-Chammes**.

Après plus de deux siècles d'existence (et de bon voisinage !) nos deux communes ont, vous le savez, décidé de sceller ensemble leur destin.

Elles se connaissent bien, partagent la même histoire, la même paroisse, la même vie locale; nos familles et nos associations se côtoient souvent. Alors nous partons ensemble en toute confiance.

Cette *Commune nouvelle*, la première créée en Mayenne, est le fruit d'une nouvelle Loi facilitant ces fusions. Elle permet le maintien durant trois ans de dotations d'Etat qui, sinon, leur auraient été prélevées. Mais elle est surtout le fruit d'une réflexion des élus de Chammes et Sainte-Suzanne sur l'avenir à long terme et les moyens d'existence de nos communes.

Depuis plusieurs années, de sombres signaux nous ont été envoyés et se sont accélérés : suppression de la gendarmerie, réduction d'horaires du bureau de Poste, suppression de classes dans les deux communes, décision du Département de sacrifier notre projet de nouvel Éhpad, suppression récente par la 3C de l'ALSH pour nos enfants, déménagement fin décembre à Évron des bureaux de la direction des affaires sociales de la 3C... Autant d'emplois et de services en moins sur notre territoire.

Devant ce constat il fallait saisir à temps les possibilités d'évoluer et de nous unir, d'où la création du RPI (regroupement pédagogique intercommunal) et de la Commune nouvelle. L'union fait la force... Ensemble, nous avons désormais plus d'habitants (1 350) que Bais, ou Vaiges.

Cela ne changera pas grand'chose à votre vie quotidienne : Chammes et Sainte-Suzanne gardent chacune leur identité, leurs panneaux d'entrée de bourg, leur mairie, leur maire délégué.... Mais nous ferons de gros efforts de "mutualisation", de mise en commun pour réduire les dépenses de fonctionnement tout en continuant à investir pour améliorer nos bourgs et la vie de nos villages. Vos deux Conseils municipaux ont fusionné et se réuniront désormais ensemble. Les cérémonies (Vœux, 8 mai, 11 novembre...) auront lieu en alternance à Chammes et à Sainte-Suzanne.

Ce journal sera aussi notre trait d'union. Il est entièrement réalisé par des bénévoles de Sainte-Suzanne et de Chammes et fabriqué sur un photocopieur de la mairie; il revient à moins d'1€ le numéro, distribution comprise, et vous informera par le texte et l'image de la vie de votre commune, des ses entreprises, de ses habitants et de ses associations.

Bonne lecture, et Vive Sainte-Suzanne-et-Chammes !

Le Maire délégué de Chammes, Marc d'Argentré

Le Maire délégué de Sainte-Suzanne, Maire de la commune nouvelle : Jean-Pierre Morteveille.

Le comité de rédaction de la Voix du conseil

(Jean-Claude Bouteloup,

Roland Gaillard,

Philippe Lefeuvre),

Daniel Vannier,

Anne-France André,

Vincent Houllière,

est renforcé par trois camélésiens:

Daniel Bry,

Marie-Thérèse Ribot

Aline Davoust.



Élection de la Municipalité de Sainte-Suzanne-et-Chammes (suite)



La Commune nouvelle de Sainte-Suzanne-et-Chammes (1 346 habitants) a été créée par arrêté préfectoral du 10 octobre 2015. Par courrier du 13 novembre 2015, Monsieur le Préfet a autorisé le Conseil municipal de la commune nouvelle à se réunir pour élire la Municipalité.

La première réunion du Conseil municipal (26 membres: Chammes 11 + Sainte-Suzanne 15) s'est donc déroulée le vendredi 11 décembre 2015 dans la nouvelle salle des délibérations, 1 bis rue Jean de Bueil à Sainte-Suzanne (salle de l'ancienne Communauté de Communes d' Erve-et-Charnie).

Les décisions prises entreront en vigueur le 1er janvier 2016 à 0 heure.

Jean-Pierre Morteveille, maire de Sainte-Suzanne, a été élu **Maire de Sainte-Suzanne-et-Chammes** par 20 voix pour (77%) et 6 bulletins blancs, sur 26 votants.

Pour les postes d'adjoints de la Commune nouvelle, dont le nombre a été fixé à 7, la **liste d'union** a été élue par 23 voix pour et 3 bulletins blancs, sur 26 votants (88%); aucune autre liste ne s'est présentée.

Adjoints de la Commune nouvelle :

- **Marc d'Argentré**, Maire délégué de Chammes,
- **Aline Davoust**,
- **Roland Gaillard**,
- **Didier Échivard**,
- **Daniel Vannier**,
- **Pascal Guerveno**,
- **Jean-Claude Bouteloup**.

Attributions des Adjoints:

Marc d'Argentré: Maire délégué de Chammes et Maire-adjoint de Sainte-Suzanne-et-Chammes, il est appelé à seconder et suppléer le maire sur l'ensemble des attributions.

Roland Gaillard: Finances (assisté d'Aline Davoust)

Aline Davoust: Affaires sociales, CCAS (assistée de Daniel Vannier)

Daniel Vannier: Affaires scolaires et sports (assisté d'Aline Davoust)

Didier Échivard: voirie (assisté de Pascal Guerveno)

Pascal Guerveno: Bâtiments publics (assisté de Didier Échivard)

Jean-Claude Bouteloup: Communication.

Les postes d'adjoints dans les communes historiques restent inchangés.

Délégués de Sainte-Suzanne-et-Chammes à la Communauté de communes des Coëvrons (3 postes):

Jean-Pierre Morteveille, Marc d'Argentré, Daniel Vannier.

Pouvoirs du Maire et Délégations:

Le Conseil a voté à l'unanimité les délégations permanentes confiées au Maire et les délégations de pouvoir et de signature qu'il opérera au profit des Adjoints.

N° photo	Nom
1	BOUTELOUP Jean-Claude
2	RIBOT Marie-Thérèse
3	LEFEUVRE Philippe
4	BRY Daniel
5	VANNIER Daniel
6	GAUTTIER Sarah
7	HENRY Stanislas
8	DAVOUST Aline
9	BRICHET Morgan
10	HOULLIERE Vincent
11	BULÉON Laëtitia
12	d'ARGENTRÉ Marc
13	GUERVENO Pascal
14	POMMIER Raymonde
15	BARILLER Alain
16	MORTEVEILLE Jean-Pierre
17	SAULEAU Ludovic
18	RENARD Marc
19	ECHIVARD Didier
20	PREMARTIN Vincent
21	JOYEAU Isabelle
22	GAILLARD Roland
23	CARTIER Christophe
24	ANDRÉ Anne-France
25	OGER Jean
26	LAMY Daniel

Rousseau Numa
09.66.84.08.15

ROUSSEAU
diffusion Automobiles

ZI des Nochetières
53600 Evron

Rousseau_diffusion@orange.fr

Lettres du Moulin
Vincent Houllière – Les Amis de Sainte-Suzanne

Dans ce premier recueil de nouvelles, Vincent Houllière, décrit la vie dans le bourg de Sainte-Suzanne et de sa famille au travers des siècles. Vous y rencontrerez des figures connues ou imaginaires qui ont fait l'histoire du village. Chaque nouvelle a été choisie pour sa morale positive et est illustrée d'une œuvre originale. La vente du livre et des illustrations se feront au profit de la restauration de la Chapelle de la Croix-Couverte. À lire : La fausse et la vraie rivière / La roue tourne / Honni soit qui mal y pense / Du latin et du bois / Les bottes du libérateur / Le trésor d'Yvette / Sous la terre battue, les pavés / Les testaments des châtelains / La trêve des limonadiers / La mouette et le pigeon.



SOUSCRIPTION
Lettres du Moulin

Vincent Houllière – Les Amis de Sainte-Suzanne

Monsieur – Madame Prénom [.....] Nom [.....]
.....]

Réserve [.....] exemplaires à 10€ l'unité (prix de vente hors souscription 12€) et établit un chèque de [.....] euro à l'ordre des Amis de Sainte-Suzanne / 1 place Hubert II / 53270 Sainte-Suzanne.

Les exemplaires seront à retirer à Sainte-Suzanne lors de la parution du livre (mars 2016) ou au domicile de l'auteur.

Il est rappelé que l'intégralité des bénéfices de ce livre participera financièrement à la restauration de la chapelle Saint-Eutrope à Sainte-Suzanne.

Souscription pour la rénovation de la Chapelle Saint Eutrope:

L'Association des Amis de Sainte-Suzanne lance une souscription pour la réhabilitation de la Chapelle Saint-Eutrope à la Croix-Couverte.

Vous pouvez libeller les chèques au nom des « *Amis de Sainte-Suzanne* » en précisant au dos : "*don pour la Chapelle Saint Eutrope*".

Les chèques sont à [envoyer](#) ou à déposer à la Mairie 1 place Hubert II 53270 Sainte-Suzanne

Les dons aux Amis de Sainte-Suzanne sont déductibles des impôts (à hauteur de 66%).

Les sommes ainsi recueillies seront reversées intégralement à la Fondation du Patrimoine, qui pourra ainsi abonder votre souscription.

Par ailleurs, l'Association des Amis de Sainte-Suzanne versera 3 000€ sur ses fonds propres pour cette rénovation.

Merci pour votre contribution.



Meilleurs
Vœux
2016

*La commune nouvelle de
Sainte-Suzanne-et-Chammes
a le plaisir de vous inviter
à la cérémonie des vœux*

Le samedi 9 janvier 2016 à 11h

Salle socio culturelle Maxime-Létard

Amicale du Fil d'Argent

Gôûter de Noël

Les adhérents du « Fil d'Argent » se sont retrouvés jeudi 17 décembre dernier à la salle des fêtes Fernand-Bourdin pour un après midi très convivial.

Au goûter, on a servi aux 83 convives présents des toasts (préparés par les membres de l'Amicale) et la traditionnelle bûche de Noël confectionnée par la boulangerie "Charlot" de Sainte-Suzanne.

La chorale, pratiquement au complet, a commencé par interpréter quelques chants de son répertoire puis, lors d'une seconde prestation, elle a ravi le public avec quelques chants de Noël.

Les dates des différentes animations 2015 seront fixées à l'issue de l'assemblée générale.

À retenir

Tous les lundis à 13h30 (horaires d'hiver) **ou à 14h** (horaires d'été) : pétanque sur les terrains de la salle Maxime Létard,

Le 2^{ème} et le dernier jeudi de chaque mois : Jeux de cartes à la salle Fernand-Bourdin,

Le vendredi, de 14h30 à 16h : répétitions de la chorale.

L'Amicale du Fil d'Argent souhaite à tous une bonne et heureuse année 2016 ; elle se fera un plaisir d'accueillir de nouveaux adhérents.



SAV
System

**Installation
Entretien
Dépannage**

RGE
ECO
artisan
La Performance avant tout, plus durable

Chauffage • Plomberie • Climatisation • Géothermie
• Aérothermie • Solaire • Bois

22.24 rue de Montsurs 53270 sainte Suzanne

Assemblée générale du GDON (lutte contre les nuisibles: ragondins, frelons asiatiques etc....)
le 29 janvier 2016 à 20 heures.

salle de la Communauté de communes
1 bis rue Jean de Bueil Sainte-Suzanne

Marché de Noël



Le dimanche 13 décembre, l'association Médiéville53 organisait pour la 8ème année consécutive le traditionnel marché de Noël, à Sainte-Suzanne, dans les rues de la Cité Médiévale (rue Henri IV, place Ambroise de Loré, place Hubert II de Beaumont). Des associations suzannaises, des commerçants, des particuliers sont venus proposer leurs produits.

La vente du boudin noir préparé par les Francs-Tireurs Suzannais a été un grand succès. De nombreux clients sont venus dès le matin de peur de ne plus en avoir en fin d'après midi. Il est vrai que, dès seize heures, les 120 kg de boudin noir ont été vendus, ainsi que les 50 litres de vin chaud préparés par Médiéville.

Les beignets fabriqués par les sections gym des Francs-tireurs suzannais, les crêpes et les galettes fabriquées par l'Amicale du Fil d'Argent, les marrons grillés de l'APE de l'école Sainte-Marie, les fouaces, petits pains d'époque médiévale, ancêtres du sandwich, cuits au four par Brigitte Morteveille, les bols de soupe préparés par les commerçants ont tous eu le même succès.

Le père Noël, une nouveauté cette année, est arrivé en quad. Après la distribution de friandises, il s'est prêté à la séance photos avec les enfants dans le hall de la mairie.

Merci à tous les bénévoles qui, une fois de plus, ont permis d'assurer le succès de notre marché de Noël. Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 11 décembre 2016.



Marché de Noël (suite)



Installation d'un défibrillateur à Chammes

Un défibrillateur vient d'être installé sous le sas de la porte de secours de la salle des fêtes de Chammes. Il est situé au cœur d'un périmètre d'activités à proximité du terrain de sports et de l'école. Mis en place à l'extérieur, il est accessible 24 heures sur 24. Il est doté d'un système de chauffage pour le mettre hors gel.

D'un coût de 2 364€, ce défibrillateur a été acquis par la commune avec une aide de 600€ de la Caisse nationale de prévoyance.

Le personnel communal, les responsables d'associations pourront recevoir une formation donnée par les pompiers.



Classes 4 et 5 à Chammes

Les classes 4 & 5 de Chammes ont eu lieu le samedi 17 octobre 2015
Le repas était assuré par le restaurant Beauséjour de Sainte-Suzanne.



Le Père Noël à l'école Perrine-Dugué



En ce vendredi 18 Décembre 2015, dernier jour de classe avant les vacances de Noël, tous les enfants du RPI Chammes-Sainte-Suzanne sont réunis dans le préau de l'école Perrine-Dugué. Ils ont rendez-vous avec le Père Noël...

Très impatients, un peu surexcités, ils l'attendent fébrilement. Coup de chance, malgré son emploi du temps chargé, le Père Noël est à l'heure. Après avoir traversé la cour de l'école, il arrive dans le préau avec sa hotte bien chargée, acclamé par tous les enfants.

Commençant par les plus petits, aidé par les maîtresses, il distribue les cadeaux, appelés à rester dans chaque classe, pour le plaisir de tous.

Classe par classe, la distribution s'organise, jusqu'à trouver, on ne sait par quel miracle, au fond de sa hotte, un beau vélo rouge pour la cour de l'école.

Pour finir, il distribuera à chacun un « père Noël » en chocolat, que d'aucuns, comme le plus jeune Enzo, s'empresseront d'engloutir.



Syndicat de Bassin de l'Erve: Programme d'actions 2016-2020

Lors de la dernière réunion de l'année 2015, le Comité syndical du Bassin de l'Erve a établi son programme d'actions sur l'Erve et ses affluents jusqu'en 2020.

Le contrat restauration entretien de l'Erve pour la période 2008-2014 a vu la réalisation de nombreux travaux. Xavier Seigneuret, technicien de rivière, souligne que ces missions consistent à améliorer la qualité des cours d'eau.

Six ouvrages ont été aménagés sur la rivière, cinquante-six abreuvoirs indirects ont été installés, dont treize cette année, entre Assé-le-Béranger et Saint-Georges-sur-Erve. Soixante-quatre embâcles ont été traités (amas de débris végétaux), les berges ont été renforcées, la ripisylve (végétation bordant les milieux aquatiques) entretenue sur 60 km...

Un programme évalué à 1,3 millions d'euros

Après l'étude menée par le cabinet Aquascop, le contrat territorial des milieux aquatiques définira les actions à mener dans les cinq années à venir:

Quatorze ouvrages seront aménagés sur l'Erve,

Les plantes invasives ainsi que des embâcles seront gérés au cas par cas,

Une zone humide sera restaurée à Assé-le-Béranger,

Les actions sur les affluents de l'Erve porteront sur l'effacement ou l'aménagement des obstacles (buse), la préservation des zones humides, des cours d'eau à déplacer (400m), des tronçons à remodeler (500m), des remises à ciel ouvert...

L'objectif pour la rivière est d'atteindre le classement "Bon état" à l'horizon 2021, sur le plan écologique et chimique.

Le coût de l'ensemble de ces actions est de l'ordre de 1 344 949 € HT. Le Comité syndical a approuvé ce programme à l'unanimité, sous réserve de bénéficier de subventions à hauteur de 80%.

Convaincre les riverains du bien-fondé de cette démarche est l'un des objectifs de Solange Schlegel, Présidente du Comité syndical du Bassin de l'Erve.

FTS



Pour marquer la fin de la saison des randonnées 2015, après le succès du repas de l'année dernière, la section randonnée des FTS a organisé un repas sur le thème des jeux de société. 63 personnes se sont retrouvées autour de la table. La soirée a commencé par un apéritif très convivial, suivi d'un repas buffet froid où chacun a dégusté différentes salades, charcuterie, rôti de porc..., fromage et dessert. Après le café les tables se sont transformées en table de jeux "de société" mêlant petits chevaux, tarot, bonne paye, belote, etc... Chacun se quittant avec les projets de randonnées de la saison prochaine.

Sections Gym des FTS

Les responsables des sections gym des FTS sont ravies et félicitent toute l'équipe qui s'est investie dans la fabrication des beignets lors du marché de Noël.

N'oublions pas les éplucheuses de pommes ni nos deux "musclées" qui ont porté et fait peser le panier dont le poids était de 9,687 kilos. Il a été gagné par Claude Plard de Voutré.

Merci à toutes et à tous.

Bonnes fêtes de fin d'année. À l'année prochaine.

Sportivement

Yvette Davoust



Assemblée Générale de "la Truite Suzannaise"

Quatre membres du Conseil d'administration de la société de pêche "la Truite Suzannaise" ayant exprimé leur désir de ne pas se représenter, essentiellement pour raison de santé, Alain Fouqueray, Président, après avoir prospecté dans l'entourage des pêcheurs, n'a pas éprouvé de grosses difficultés pour leur trouver des remplaçants.

Le bureau est désormais ainsi composé:

Président: Alain Fouqueray,
Vice-président: Joël Breux,
Trésorier: Jean-Claude Vaudolon,
Secrétaire: Rémi Bourny (nouveau membre).

Membres actifs:

Alain Gaillard, Louis Legendre, Michel Legendre, Jacky Legros (nouveau membre), Pascal Legroux (nouveau membre), Stéphane Leroy, Arnaud Peltier (nouveau membre), Paul Périchet (nouveau membre), Jean-François Vaudolon, Jean-Pierre Vovard.

Vérificateurs aux comptes:

Roland Gaillard et Michel Heurtebize.

Dépositaires des cartes de pêche:

Hôtel restaurant Beauséjour (Stéphane Huchet),
Supérette VIVECO (Yvon Bourdin).

Aides ponctuelles:

Jean-Louis Berthé, Étienne Blanche, Alain Bouteloup (nouveau bénévole), Édouard Breux, Michel Delétang (nouveau bénévole), David Gallienne (nouveau bénévole), Alain Leroy, Jacques Pommier.

Quelques sujets ont également été abordés lors de cette réunion:

Nettoyage de l'écloserie,
Dégagement des embâcles sur la rivière,
Fin du piégeage des ragondins,
Arrivée des œufs de truites à l'écloserie (vers la mi-décembre),
Fermeture de l'étang des Chauvinières (29 novembre au soir).



La prochaine Assemblée Générale est fixée à la mi-février 2016.



Vente aux enchères d'une collection de jouets

Samedi 5 décembre, place Ambroise-de-Loré, la collection de jouets chère à Annick et André Poirier aujourd'hui disparus, était vendue aux enchères. Un public d'amateurs avertis et de véritables collectionneurs sont venus en grand nombre et parfois de très loin. Ils n'ont pas hésité à faire monter les enchères.

Poupées, jouets mécaniques, peluches, dinettes, jeux en bois...ont, tout au long de l'après-midi, trouvé preneurs. Un jeu de tir datant de 1925, mis à prix 80€ a été acquis pour la somme de 460€. Un autre de 1930 a été adjudgé 800€. Les petites voitures ont, elles aussi, été âprement disputées...

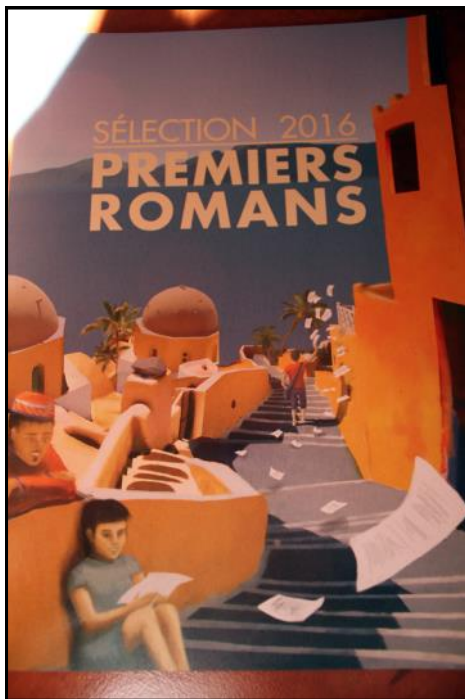
Une rare voiture en bois peint des années 1920 a trouvé preneur pour la somme de 2 700€. Quant au manège des années 50, c'est pour la coquette somme de 5 700€ qu'il est parti rejoindre la région parisienne.

Patrick Biget et Frédéric Nowakowski, commissaires-priseurs, ont qualifié cette vente de très bonne car marquée par l'intérêt que lui ont porté les collectionneurs.

Les plaques émaillées seront vendues à Alençon le 15 janvier 2016 et les dix-sept véhicules le 29 janvier à Évron.



Festival du Premier Roman 2016



La bibliothèque Christiane-Ligot a accueilli le 24 novembre un groupe de lecteurs passionnés de la médiathèque de Montsûrs. Ils ont présenté et donné envie aux suzannais de se plonger dans la lecture de seize romans sélectionnés par " Lecture en Tête" dans le cadre du festival du Premier Roman.

La lecture de ces romans nous fait voyager dans plusieurs pays et découvrir des existences aussi surprenantes que passionnantes.

La sélection est disponible dans votre bibliothèque, venez nombreux la découvrir.

Horaires d'ouverture : Mercredi de 10h30 à 12h30 et Samedi de 10h30 à 12h30



NOUVEAU !!!
PRÈS DE CHEZ VOUS..

ADP'elec
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
.....David PÉRICHE.....

- Installation électrique neuf & rénovation
- Chauffage électrique
- Ventilation
- Dépannage
- Interphonie
- Sanitaire

Contactez-moi pour
1 étude PERSONNALISÉE
et GRATUITE

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE - David PÉRICHE
53270 SAINTE-SUZANNE
06 15 67 69 75 - Mail : david.periche@gmail.com

Lily Institut

Piger Aurélie
14 rue du camp des Anglais
53270 St Suzanne

06.85.68.98.09.

N'hésitez pas à prendre rendez vous...

"PÉCHÉ DE GOURMANDISE"
LE BISTROT
Rue Louis Halévy II de Boncourt
53270 SAINTE-SUZANNE

Convivialité autour d'un verre
Dégustation de produits du terroir

Restauration
Tartinerie
Salon de thé/Glacier

RÉSERVATION : 06 25 45 66 39

Siren 530 880 342 00010

Recensement de la Population Suzannaise

La collecte débutera le 21 janvier 2016 et se terminera le 20 février 2016,

Trois agents recenseurs visiteront les foyers suzannais durant les quatre semaines de collecte.

Il s'agit de Madame Nelly DELÉTANG pour le district de la Cité, Madame Josiane LEGENDRE pour le district des lotissements et Madame Sandrine VICAIGNE pour le district du quartier de la Rivière et de la campagne.

De gauche à droite : Josiane LEGENDRE, Sandrine VICAIGNE et Nelly DELÉTANG

Le recensement de la population a pour objectif le dénombrement des logements et de la population résidant en France et la connaissance de leurs principales caractéristiques : sexe, âge, activité, professions exercées, caractéristiques des ménages, taille et type de logement, modes de transport, déplacements quotidiens.



Ce recensement est obligatoire et chaque ménage est tenu d'y répondre. Les données resteront strictement confidentielles.

Jean-Pierre MORTEVEILLE vous demande de réserver un bon accueil aux trois agents recenseurs.

Depuis cette année, il est proposé à chaque personne recensée de répondre aux questionnaires du recensement par internet. Les agents recenseurs remettront aux foyers suzannais qui le souhaitent un questionnaire papier. Elles pourront, le cas échéant, aider les personnes qui le souhaitent à remplir le questionnaire de l'INSEE.

Repas de Noël à Chammes

Après la visite du Père Noël à Sainte-Suzanne, la "cantinière" de Chammes a concocté un super repas de Noël qui s'est terminé, bien sûr, par une très belle bûche. Profitant de l'occasion, des élus et quelques membres du personnel se sont joints aux enfants pour le repas. La salle a été joliment décorée et, au pied du sapin se trouvaient les friandises que M. d'Argentré et M. Vannier ont distribuées aux enfants.

Bref, un Père Noël, un très bon repas, des enfants gâtés et heureux...Une belle matinée!



Repas CCAS à Chammes

Le dimanche 6 décembre, le repas des aînés, offert par le CCAS, a réuni en toute amitié les retraités de la commune et quelques conseillers. Les invités se sont retrouvés devant une bonne table dont le repas était préparé par Véronique Roguet, servi par Clément, Mathilde et Noémy.

À cette occasion, l'Amicale de L'Erve a eu la joie d'animer ce repas en fredonnant quelques chansons.

Félicitations et bonne année à tous.

Repas Amicale de l'Erve à Chammes

Dimanche 27 septembre, nous avons fêté les 40 ans de notre club. L'Amicale de L'Erve fut créée le 27 mars 1975 par Monsieur Hardouin Adrien, maire de Chammes à cette époque.

La déclaration en préfecture date du 13 mai 1975.

Mme Hardouin Yvonne nous accompagnés tout au long de cette journée, ainsi que monsieur le Maire, Marc D'Argentré.

Le bureau était composé de:

Président : M. Hardouin Adrien (13 années de présidence)

Vice-présidente : Mme Marteau Hélène

Secrétaire-trésorière : Mme Rousset Marie

Les présidents (es) qui ont suivi :

Mme Huault Renée (8 ans), Mme Legros Thérèse (3 ans), Mme Bourmy Édith (2 ans), M. Clairou Henri-Jean (3 ans), Mme Coupé France (3 ans) et, depuis janvier 2007, Mme Ribot Marie-Thérèse.



Élections régionales à Sainte-Suzanne et à Chammes

Résultat du 2ème tour des élections régionales à Sainte-Suzanne: 13 décembre 2015

Électeurs inscrits: 717

Votants: 473 (65,978%) soit + 84 votants (+12,83%) par rapport au premier tour

Nuls: 17

Blancs: 10

Suffrages exprimés: 446 (94,29% des votants)

Ont obtenu:

- Front national: 136 (30,49%) soit + 19 voix et - 2,56% par rapport au premier tour,
- Liste d'union de la droite et du centre: 183 (41,03%) soit + 89 voix et + 14,43% par rapport au premier tour,
- Tous unis pour les Pays de la Loire, la gauche et les écologistes: 127 (28,47%) soit + 48 voix et + 6,17% par rapport au premier tour.

Résultat du 2ème tour des élections régionales à Chammes: 13 décembre 2015

Électeurs inscrits: 258

Votants: 147 (56,98%)

Nuls: 5 (3,40%)

Blancs: 2 (1,36%)

Suffrages exprimés: 140 (95,24%)

Ont obtenu:

- M. Gannat Pascal - Front National: 55 voix (39,29%)
- M. Retailleau Bruno - Liste d'Union de la Droite et du Centre: 60 voix (42,86%)
- M. Clergeau Christophe - Tous unis pour les Pays de la Loire, la gauche et les écologistes: 25 voix (17,86%)

Chammes informations

Jeudi 21 janvier 2016 à 14h salle des fêtes de Chammes, l'Amicale de L'Erve vous invite à partager la galette et procéder à l'élection du tiers sortant. Tous les nouveaux adhérents sont invités, il n'y a plus de limite d'âge.

Bienvenue à L'Amicale de L'Erve



Repas du CCAS de Chammes



Évelyne, secrétaire de mairie à Chammes, s'en va à Sainte-Suzanne pour le remplacement d'Émilie Lambert pendant son congé maternité jusqu'à mi-mars. Elle sera remplacée à Chammes par Murielle.

AMBULANCES / V.S.L. / TAXIS / MINIBUS



Z.A. DES COËVRONS - 53270 SAINTE SUZANNE

 **02.4301.4001**

Cérémonie de Sainte-Barbe - 2015

Extrait de l'allocution du Lieutenant Christophe Blu, chef du Centre de secours et d'incendie Sainte-Suzanne

"Permettez-moi tout d'abord de vous remercier toutes et tous de votre présence pour notre cérémonie de Sainte-Barbe 2015.

Ces dernières semaines, nous avons tous été meurtris par les actes odieux qui se sont produits le vendredi 13 novembre à Paris. Afin d'avoir ensemble une pensée pour ces victimes innocentes, je vous demande d'observer une minute de silence.

Je souhaite féliciter nos décorés pour leurs années de services, et promus en leur souhaitant de s'épanouir dans leurs nouvelles fonctions, y compris le Caporal-chef Baptiste Derouin actuellement à Paris avec la Sécurité Civile pour participer à la Sécurité de la COP21, et qui aurait dû être parmi les promus pour recevoir son galon de Caporal-chef.

Je ne manquerai pas de féliciter le Caporal-chef Pommier Henri qui s'est vu décorer le 31 octobre dernier au Congrès et à la Sainte-Barbe Départementale de la Médaille d'honneur avec rosette échelon vermeil pour service exceptionnel remise par Madame la Sous-Préfète de Laval et de la médaille Fédérale échelon Vermeil remise par Monsieur le Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France. Le Caporal-chef Pommier devient donc avec 45 années de service, le Sapeur-pompier volontaire totalisant le plus grand nombre d'années de services en Mayenne .

L'activité du Centre de Secours reste sensiblement identique à l'année 2014 avec 210 interventions au 01 novembre 2015 contre 230 au 01 novembre 2014 soit une baisse de 8 % . Nous pouvons cependant constater que l'activité opérationnelle du personnel est en hausse de 5% avec 1600 heures d'intervention en 2015 contre 1520 heures en 2014.

La répartition par nature de nos interventions se décompose de la façon suivante :

- 63% de secours à personnes,
 - 17% d'accidents de la circulation,
 - 16% d'incendie,
 - 4% d'opérations diverses,
- Nous déplorons une augmentation de 7% d'accidents de la circulation.

La répartition par commune se décompose de la façon suivante :

- Sainte-Suzanne : 51 interventions,
- Torcé-viviers en Charnie : 35 interventions,
- Saint-Jean sur Erve : 22 interventions,
- Thorigné en charnie : 21 interventions,
- Chammes : 13 interventions,
- Saint Léger : 6 interventions,
- Blandouet : 3 interventions,
- En renfort de deuxième appel :
- Évron : 17 interventions,
- Vaiges : 12 interventions,
- Voutré : 3 interventions.



Cette année 2015 aura été marquée par le départ de 5 sapeurs-pompiers dont 1 départ en retraite, 2 pour raisons professionnelles et deux pour raisons personnelles. Malgré l'arrivée d'une mutation de Craon et d'une nouvelle recrue, nous constatons une forte baisse d'heures de disponibilités de nos sapeurs-pompiers: 57 000 heures en 2015 contre 67 000 en 2014. Cette baisse est due principalement à un retour à l'activité professionnelle de certains sapeurs-pompiers et au départ de deux sapeurs-pompiers qui avaient de la disponibilité en journée.

Notre effectif se porte donc au 01 novembre à 24 sapeurs-pompiers, malgré une arrivée au 01 janvier 2016 de 3 nouvelles recrues, cette baisse d'effectif nous a obligés à revoir notre organisation des astreintes. En effet, depuis le 01 septembre, nous avons dû passer d'une semaine d'astreinte sur quatre à 1 semaine d'astreinte sur trois. De ce fait, je tiens à remercier l'ensemble de mon équipe pour leur participation à cette réorganisation temporaire. Par la même occasion, je tiens à remercier les conjointes pour l'acceptation de ces nouvelles contraintes.

Conscients que cette situation ne pourra durer dans le temps, nous devons donc nous mobiliser, nous Sapeurs-pompiers, élus, employeurs pour faire de l'année 2016, l'année de la mobilisation pour le recrutement à Sainte-Suzanne-et-Chammes.

Nous devons donc entreprendre des actions de communication sur l'ensemble de notre commune et profiter de la création de notre commune nouvelle Sainte-Suzanne-et-Chammes qui prendra effet au 1^{er} Janvier 2016 en prospectant sur la commune de Chammes.

2015 n'aura pas été qu'une année négative, bien au contraire. En effet, notre parc roulant s'est vu une nouvelle fois rajeuni par l'arrivée de deux nouveaux véhicules.

Le remplacement de notre Camion Citerne Rural (fourgon d'incendie) par un nouveau CCR d'un an.

Le remplacement de notre CCGC par un nouveau CCGC tout neuf.

A ce titre, nous tenons à remercier le Directeur départemental d'Incendie et de Secours de la Mayenne de la confiance qu'il apporte à l'ensemble du personnel.

Je tiens également à féliciter toute l'équipe pour son dynamisme. En effet dans les moments difficiles, rien de mieux que de se serrer les coudes, et notamment par les activités sportives que vous avez su remettre en place, par l'organisation de vos différentes manifestations, loto, 13 juillet, Saint-Sylvestre, journée détente et depuis peu, l'arbre de Noël, et prochainement notre voyage en Guadeloupe.

Ce voyage, pour lequel vous avez une nouvelle fois su mettre en avant votre esprit de convivialité en l'ouvrant aux civils. Ce voyage sera également l'occasion de remercier nos conjointes pour tous les sacrifices que nous leurs demandons. Je ne manquerai pas non plus de remercier nos membres civils de l'Amicale et anciens Sapeurs-pompiers qui font partie de notre équipe avec leurs conjointes et qui sont toujours présents à nos côtés."

Christophe Blu a tenu à retracer la carrière de Michel Gautier Sapeur pompier au Centre de secours de Sainte-Suzanne depuis 33 ans.



"Michel,

Tu es entré Sapeur-pompier le 01 janvier 1982, nommé Caporal en 1987, Caporal-chef en 1988, Sergent en 1993, Sergent-chef en 1995, Adjudant en 2008, et Adjudant-chef en 2011.

Décoré de la médaille d'Argent en 2001, de Vermeil en 2006, d'Or en 2011, tu auras connu 3 Chefs de Centre, lesquels sont à mes côtés aujourd'hui pour te féliciter pour l'ensemble de tes années de services, années de services que tu auras mises à disposition des citoyens pendant 33 ans.

Comme chacun d'entre nous, avec nos qualités et nos défauts, tu auras donné et sacrifié beaucoup de ton temps pour assurer la gestion du parc roulant avec rigueur et passion. Nous garderons de toi, un homme disponible, rigoureux avec un caractère bien trempé.

Michel,
Pour l'ensemble de ta carrière, nous te remettons ton casque gravé à ton nom avec l'inscription de tes 33 années de services. Le Commandant et moi-même, tenons à t'annoncer également, que tu deviens le « Lieutenant honoraire Michel Gautier ». En effet, comme le propose la loi sur le développement du Volontariat, nous avons souhaité te distinguer de ce grade honoraire pour te féliciter pour l'ensemble de ta carrière.

Certain que tu garderas une petite disponibilité pour participer à nos différentes manifestations et pour nous rendre des petites visites, je tiens à te dire Michel, MERCI ET BRAVO.

Je remercie l'harmonie pour sa participation à nos côtés, parfaite comme chaque année.

Très bonne Sainte-Barbe à tous!"

Les Sapeurs pompiers décorés 2015

Caporal-chef Pommier Henri - Médaille Fédérale – Médaille d'honneur pour service exceptionnel échelon « Vermeil »- Médaille de porte drapeau- Médaille de l'assemblée Nationale remise par M. Le Député Guillaume Chevrollier,

Lieutenant Honoraire Gautier Michel - Médaille de l'assemblée Nationale remise par M. Le Député Guillaume Chevrollier- Médaille des anciens Sapeurs-pompiers- Médaille d'Argent de l'Union Départementale des Sapeurs-pompiers de la Mayenne,

Caporal-chef Camus Jean-Luc : pour 25 années de service échelon « Vermeil »,

Sergent-chef Morin Jean-François : Médaille d'Argent de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Mayenne,

Lieutenant Blu Christophe : Médaille d'Argent de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Mayenne –



Promotions 2015

Caporal-chef Besnier Céline *promue Sergent,*
Sergent Lambert Stéphane *promu Sergent-chef,*
Sergent Morin Jean-François *promu Sergent-chef,*
Caporal Dubois Grégory *promu Caporal-chef,*
Caporal Derouin Baptiste *promu Caporal-chef,*
Sapeur Vicaigne Pascal *promu Caporal,*
Sapeur Vovard Anthony *promu Caporal.*



Repas des Aînés à Sainte-Suzanne

Samedi 5 décembre, 92 personnes ont répondu à l'invitation de Jean-Pierre Morteveille, président du Centre communal d'action sociale. Ce repas était offert gratuitement à tous les Suzannais âgés, en 2016, de 70 ans et plus.

Il nous faut ici, féliciter Stéphane Huchet et toute son équipe du restaurant Beauséjour pour la qualité du repas qui a été servi aux convives par tous les membres du Conseil municipal et leurs conjoints (conjointes).

L'animation devait être assurée par Noël Meslier, bien connu des Suzannais. Malheureusement, il nous a quittés il y a peu de temps et il a fallu, très vite, trouver un autre animateur. C'est Christelle Maupin, compositeur interprète, qui a diverti les convives avec un cocktail des plus belles chansons françaises.

Merci à Christelle Maupin qui, en juin prochain, viendra animer la fête de la musique.



Hôtel** **Beauséjour**
Restaurant Traiteur
Sandrine et Stéphane Huchet

4-6 rue de la Libération - 53270 Sainte-Suzanne
02 43 01 40 31 - hotelstesuzanne@yahoo.fr

Concert de la Sainte-Cécile

Samedi 12 et dimanche 13 décembre, l'harmonie de Sainte-Suzanne a présenté à plus de 500 spectateurs son traditionnel concert de la Sainte-Cécile.

Lors de la première partie, les cuivres ont été mis à l'honneur. L'ensemble de cuivres, dirigé par Jean-Michel Foucault, tromboniste professionnel, a interprété 3 pièces pour ensemble de cuivres: "*Fanfare for the common man*" de Aaron Copland, (œuvre patriotique pour l'entrée en guerre des États Unis) "*Sonata pian'E Forte*" de Giovanni Gabrieli et "*Two Processional Fanfares*" de Elgar Howarth. Le public, ravi, a chaudement applaudi l'interprétation de ces 3 morceaux.

C'est par "*Olympic fanfare and theme*" de John Williams, le thème officiel des Jeux Olympiques de Los-Angeles qu'a débuté la seconde partie. Les 45 musiciens de l'orchestre, dirigés par Christophe Michel, ont interprété des musiques de films plongeant le public dans l'univers du cinéma, avec highlights from Hook, Air force one ou encore Game of Thrones. Deux pièces, "*Romance*" de Carl Maria von Weber et The dazzling trombone ont fait vibrer le public: la prestation magistrale de Jean-Michel Foucault au trombone a suscité une vive émotion parmi les spectateurs qui ont demandé un rappel.

Actuellement, 45 musiciens composent l'harmonie. Trois nouvelles trompettes et un cor d'harmonie sont venus compléter l'effectif.



CIAP / Château/Donjon/Bergerie Informations pratiques

Fermeture annuelle: du 15 décembre au 31 janvier 2016 inclus

Ouverture pour les groupes sur réservation du 6 au 31 janvier 2016

La cour du château est ouverte en accès libre du lundi au vendredi entre le 6 janvier et le 31 janvier de 9h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h15.

Contact:

Château de Sainte-Suzanne/CIAP – 1, rue Fouquet de la Varenne – 53270 Sainte-Suzanne Tél. : 02 43 58 13 00

Courriel : chateau.ste-suzanne@lamayenne.fr Site internet : www.chateaudesaintesuzanne.fr

Exposition

Jusqu' au 31 mars 2016: " *Sculptures animalières* ", une collection de bronzes animaliers XIX^e /XX^e siècle conservée à Château-Gontier. 2^{ème} étage du CIAP - Tarif: entrée du CIAP

Le Conseil Départemental exécute l'EHPAD de Sainte-Suzanne

Le 30 novembre, Olivier Richefou, Président du Conseil départemental, avec le directeur local de l'agence régionale de santé, réunissait le Président de la Communauté de communes et les maires et présidents d'Ehpad des Coëvrons.

Il a conclu qu'après une étude (à distance) d'un cabinet parisien, le projet de construction du nouvel Ehpad de Sainte-Suzanne, mené depuis 2008 et pourtant revêtu de toutes les autorisations **écrites** requises, ne se ferait pas.

...L'annonce "officielle" étant différée en janvier, après les élections régionales.

Nous reviendrons donc sur ce choix dans notre prochain numéro.

Mais ce sont de très sombres perspectives que le Président Richefou et les Conseillers départementaux ouvrent ainsi sciemment pour notre territoire et pour l'Ehpad actuel.

Celui-ci, rappelons-le, accueille (avec l'apport financier des contribuables de la seule commune de Sainte-Suzanne), les personnes âgées dépendantes de nos communes: les 3/4 viennent de villages de notre ancien canton d'Erve-et-Charnie, et seulement 1/4 de Sainte- Suzanne

